Informations de base

2014/0222(NLE) NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole **Subject** 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.40.08 Relations avec les pays d'Asie **Zone géographique** Viêt Nam	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	KALNIETE Sandra (PPE)	11/12/2014
	Rapporteur(e) fictif/fictive POCHE Miroslav (S&D) BASHIR Amjad (ECR) VAUTMANS Hilde (ALDE) CASTALDO Fabio Massimo (EFDD)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
DEVE Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires étrangères	3510	2016-12-12

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire

Service européen pour l'action extérieure	ASHTON Catherine

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/07/2014	Document préparatoire	COM(2014)0485	Résumé
29/09/2014	Publication de la proposition législative	13079/2014	Résumé
15/12/2014	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
16/11/2015	Vote en commission		
23/11/2015	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0340/2015	Résumé
16/12/2015	Débat en plénière		
17/12/2015	Décision du Parlement	T8-0466/2015	Résumé
17/12/2015	Résultat du vote au parlement		
12/12/2016	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
12/12/2016	Fin de la procédure au Parlement		
21/12/2016	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2014/0222(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6a Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 207 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 209-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/8/00919

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE564.919	03/07/2015	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0340/2015	23/11/2015	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0466/2015	17/12/2015	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Pour information	13078/2014	29/09/2014	
Document de base législatif	13079/2014	29/09/2014	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document annexé à la procédure	COM(2014)0484	23/07/2014	
Document préparatoire	COM(2014)0485	23/07/2014	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2016/2342
JO L 348 21.12.2016, p. 0001 Résumé

Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

2014/0222(NLE) - 12/12/2016 - Acte final

OBJECTIF : conclure un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE) 2016/2342 du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République socialiste du Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

CONTENU : avec la présente décision, le Conseil approuve au nom de l'Union et de ses États membres, le protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Par le protocole, la Croatie est intégrée dans l'accord en tant que partie contractante.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 12.12.2016.

Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

2014/0222(NLE) - 23/11/2015 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de Sandra KALNIETE (PPE, LV) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République socialiste du Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

La commission parlementaire recommande que le Parlement européen **donne son approbation** à la conclusion du protocole.

Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

2014/0222(NLE) - 23/07/2014

OBJECTIF : conclure un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : conformément à son acte d'adhésion, la Croatie s'est engagée à adhérer aux accords internationaux signés ou conclus par l'Union européenne et ses États membres au moyen d'un protocole à ces accords.

L'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, a été signé à Bruxelles le 27 juin 2012.

L'accord est actuellement au stade de la ratification et n'est pas encore entré en vigueur.

Conformément à une décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne, le protocole a été signé.

Il convient maintenant d'approuver le protocole au nom de l'Union et de ses États membres.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'inviter le Conseil à adopter une décision visant à approuver un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Par le protocole proposé, **la Croatie est intégrée dans l'accord en tant que partie contractante** et l'UE s'engage à fournir la version faisant foi de l' accord, en langue croate.

Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

2014/0222(NLE) - 29/09/2014 - Document de base législatif

OBJECTIF : conclure un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : conformément à une décision du Conseil, le protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été signé, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.

Il convient maintenant d'approuver le protocole au nom de l'Union et de ses États membres.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'inviter le Conseil à adopter une décision visant à approuver un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Par le protocole proposé, **la Croatie est intégrée dans l'accord en tant que partie contractante** et l'UE s'engage à fournir la version faisant foi de l' accord, en langue croate.

Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

2014/0222(NLE) - 23/07/2014 - Document préparatoire

OBJECTIF : conclure un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : conformément à son acte d'adhésion, la Croatie s'est engagée à adhérer aux accords internationaux signés ou conclus par l'Union européenne et ses États membres au moyen d'un protocole à ces accords.

L'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, a été signé à Bruxelles le 27 juin 2012.

L'accord est actuellement au stade de la ratification et n'est pas encore entré en vigueur.

Conformément à une décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne, le protocole a été signé.

Il convient maintenant d'approuver le protocole au nom de l'Union et de ses États membres.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'inviter le Conseil à adopter une décision visant à approuver un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Par le protocole proposé, **la Croatie est intégrée dans l'accord en tant que partie contractante** et l'UE s'engage à fournir la version faisant foi de l' accord, en langue croate.

Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

2014/0222(NLE) - 17/12/2015 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 533 voix pour, 51 voix contre et 46 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Le Parlement européen **donne son approbation** à la conclusion du protocole.